Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 102 (1957)
Heft: 10

Artikel: Guerre révolutionnaire [fin]
Autor: Perret-Gentil, J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342838

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Guerre révolutionnaire

(Fin)

II. L'Afrique du Nord

Ce qu'on appelle actuellement l'affaire algérienne, ou la rébellion, doit être examinée non seulement sous l'éclairage des procédés d'une « guerre révolutionnaire » actionnée par le relais du Caire, mais encore et surtout au vu de la succession des événements, ainsi que de leur aire géographique.

En effet, les événements se sont enchaînés d'une manière que le recul permet maintenant de mieux apprécier. « L'agonie de l'Indochine », selon le titre du livre lucide du Général Navarre, date de 1954. A cette époque la sédition larvée en Afrique du Nord avait pris pied aux deux extrémités du socle (méditerranéen) : la Tunisie et le Maroc.

Ces deux pays offraient de nombreux avantages : les pouvoirs français y étaient quelque peu limités par le statut de protectorat, laissant subsister de nombreuses institutions autochtones ; leur pacification, notamment celle du Maroc, n'avait été achevée qu'un peu avant le dernier conflit ; les éléments français et européens y étaient relativement peu nombreux ; enfin surtout, ces pays offraient des accès maritimes très favorables, chacun sur deux faces fort étendues, et au Maroc de surcroît, une des faces n'étant pas sous contrôle français. La même sédition, toujours par attentats isolés, exécutés par des équipes restreintes, y avait déjà pris un certain développement. L'inquiétude gagnait de proche en proche et très vite les populations passaient à l'attentisme, bien que dans l'ensemble elles ne participèrent guère aux dépradations, qui furent toujours le fait de bandes fanatisées.

Ainsi la « guerre révolutionnaire » prenait aux deux extrémités nord-africaines la relève de celle de l'Indochine. Tout se passait selon un plan savamment agencé, dont toutefois nul n'aura jamais la preuve. En même temps l'U.R.S.S. prenait

activement pied au Proche-Orient, où l'Angleterre éprouvait également des déboires. Ainsi, au sommet, une stratégie réfléchie présidait au déroulement des événements, tandis qu'à la base, opéraient les « tueurs individuels » et quelques bandes, seules forces réellement engagées, passaient les convois d'armes et circulaient les mots d'ordre par les filières occultes. — Cependant le terrorisme était déjà en régression lorsque tomba Dien-Bien-Phu. L'événement ne put rester sans un grand retentissement. Les propagandes redoublèrent d'intensité, d'autant plus que l'Egypte, pays musulman, elle-même sérieusement épaulée, prenait quasi ouvertement position. Sans revenir sur les événements touchant au côté politique du problème, il faut néanmoins relater le désir de conciliation qui se manifesta dans les sphères gouvernementales françaises après la longue lutte malheureuse en Indochine. Cet « esprit », selon un mot de l'époque, parut être opérant et avoir ramené le calme peu à peu dans les deux Protectorats. Mais jamais jusqu'à présent ne cessèrent les passages de convois d'armes, ni l'aide morale, souvent très efficace, aux bandes poussant vers les confins algériens, puis gagnant ensuite l'Algérie, comme si un pacte liait encore d'anciens partenaires. Encore une fois, tout se passa au gré d'une direction invisible modifiant les objectifs après chaque progression. D'ailleurs de toute évidence les ressources des bandes séditieuses, notamment en armement de contrebande, n'eussent pas été suffisantes pour maintenir une pression généralisée sur toute l'Afrique du Nord. Il faut considérer encore, si la preuve des ingérences extérieures restait à faire, qu'une insurrection spontanée des populations indigènes sous l'effet de causes réelles aurait eu un caractère autrement anarchique et désordonné. Elle ne se serait ni allumée aux endroits particulièrement favorables, ni éteinte pour favoriser sa propagation plus loin. Tout fait reconnaître au contraire cet art consommé consistant à jouer des efforts, comme l'a enseigné Mao Tsé Toung et tel que les Russes, parfois avec grand succès, l'ont pratiqué en campagne.

Aussitôt que les deux théâtres précédents purent servir en fait de bases, bien que certaines apparences fussent sauvegardées, du moins au début, la « guerre révolutionnaire » rebondit en vue d'une phase nouvelle, qui se voulait décisive, celle de l'Algérie.

* * *

La sédition y fut déclenchée à la Toussaint de 1954 par surprise, en un choc violent, concerté, dont la préparation fut conservée secrète, tout ceci d'une manière laissant deviner une direction lointaine, d'un niveau intellectuel nettement supérieur à celui des chefs locaux. On sut dès lors que les principaux chefs de la rébellion étaient des sous-officiers d'unités algériennes fait prisonniers par le Viet-Minh et soumis à une « éducation » particulière. En outre, une grande partie des équipes et bandes était recrutée parmi les travailleurs algériens dans les centres industriels de la métropole, où il avait été aisé de les soumettre aux propagandes subversives. Obéissant aux consignes transmises par les filières parallèles, ils refluèrent en nombre sur l'Algérie, spécialement les deux Kabylie, dont ils étaient en majorité originaires ; sur le moment cet exode parut inexplicable. Il fut encore établi que les travailleurs musulmans en France étaient astreints, selon le principe de la mainmise sur une population, au payement d'une dîme brutalement prélevée, afin d'alimenter un trafic d'armes, lui-même patiemment organisé. Or les courants de ce trafic ne purent avoir été installés que par un ensemble de complicités, toutes actionnées aux lieux et aux moments donnés. Lorsque ce trafic vint à fléchir, il fut relayé par la même voie utilisée pour l'approvisionnement en armes de l'Egypte et dont l'origine se situe dans les « démocraties populaires ».

Tous ces faits sont maintenant connus. Ils constituent le fond même de la « guerre révolutionnaire » dans sa nouvelle phase. Mais survenus l'un après l'autre et connus souvent avec du retard ils n'ont jamais semblé avoir l'importance qui ressort maintenant de leur ensemble.

Les bases de cette rébellion dûment préfabriquée furent installées, comme ce fut toujours le cas, par exemple en Grèce, dans les régions les plus déshéritées, notamment l'Aurès et les Monts Nementchas. Il y avait en outre à cela des avantages certains : proximité de la Tunisie et même de la Lybie avec les facilités qu'offraient ces pays pour le passage des armes sur des parcours en régions semi-désertiques ; implantation très faible de l'élément français et des organes administratifs ; enfin, éloignement relativement peu considérable des centres français et des régions de colonisation dans le nord du pays. Il est à noter également qu'à la suite des opérations de guerre du conflit mondial, de nombreuses armes abandonnées en Tunisie et en Lybie avaient déjà fait l'objet d'un trafic fort actif en raison de l'attrait extraordinaire qu'exerce la possession d'une arme sur les Berbères et Arabes.

A l'origine le centre de gravité de la sédition en Algérie fut donc caractéristiquement à l'est du pays. Il gagna peu à peu le nord, fit son apparition dans les centres urbains et surtout les ports, lieux de prédilection de tous les trafics et pénétrations, puis aborda l'ouest à travers les deux zones du Maroc. Géographiquement parlant, la bande du territoire algérien fut entourée, ce que constitue le fait patent d'une origine extérieure.

En un an, grâce à un terrorisme implacable, s'acharnant comme le veulent les règles de la « guerre révolutionnaire » en premier lieu sur les populations indigènes, la sédition fit de grands progrès. L'inquiétude avait touché les couches profondes de la population, autochtone et européenne. On en arrivait à la situation des pays non policés où il est opportun de payer tribut aux bandits. A la fin de 1955, l'insurrection pouvait d'un moment à l'autre devenir générale et le Maghreb (Nord-Afrique) retourner à l'état d'anarchie qui fut le sien durant des siècles.

Il est difficile, si ce n'est impossible, de trouver dans l'histoire des exemples de subversions aussi habilement orchestrées et parvenant en pleine période de paix et avec des moyens

somme toute fort restreints à provoquer un bouleversement et une situation gravement menacante d'une telle ampleur, celle-ci jetant de plus un jour complètement controuvé sur l'état des populations musulmanes.

Il est vrai, toutefois, que les techniques employées par les Fellagas, jusqu'alors inconnues — la guerre lointaine en Indochine n'en ayant guère diffusé la connaissance — prirent gouvernants et gouvernés au dépourvu. Pour résumer la situation, on peut dire en toute certitude que si en un court délai, les moyens de défense mis maintenant en place du côté français avaient été octroyés, accompagnés des pouvoirs nécessaires à la répression, toute cette rébellion à fond factice serait d'ores et déjà conjurée. Mais les autorités hésitent à faire usage d'une rigueur généralement réprouvée et donnent la préférence à des parades, qui toujours trop tardives se révèlent inefficaces. Or c'est là encore un des avantages de la « guerre révolutionnaire » : les procédés qu'elle emploie sont d'une telle sauvagerie et en même temps d'un tel raffinement que l'opinion, du moins une certaine opinion, ne veut pas y croire, portée même plutôt à admettre des méfaits en sens opposé. Il se produit alors une sorte de fermentation de sentiments contradictoires devenant un précieux adjuvant de la sédition. — Certes on parvient sur ce point dans un domaine fort éloigné de l'art militaire proprement dit. Mais rien n'interdit de croire, après une vingtaine d'années de pratique de ces nouveaux procédés de guerre larvée, qu'ils ne seraient pas appliqués d'une manière généralisée et adaptés à des situations fort différentes. Quoi qu'il en soit, il faut en admettre la possibilité et considérer que le terrorisme exécuté sous cette forme pour ainsi dire scientifique n'est pas très éloigné par ses effets de la peur engendrée par les armements atomiques. En effet, quiconque peut être victime d'un attentat n'importe où et n'importe quand. Et qui plus est, aucun tueur individuel, aucune équipe ou bande n'est justiciable d'armes atomiques. A un certain point de vue on peut dire que la « guerre révolutionnaire » est l'antidote de la lutte nucléaire.

L'année 1956 marqua le début du redressement et l'arrêt de l'extension de la rébellion. Celle-ci fut combattue à coups d'effectifs, par des « rappelés » (hommes des précédentes classes déjà libérés) et des « maintenus » (hommes en service et devant normalement être libérés). Il fallait « faire nombre », avoir de nombreuses forces partout, de multiples détachements, en général de peu d'importance, dans toutes les localités, les fermes isolées, les intallations diverses, convoyant les moyens de transport, etc. Les « rappelés », quelles qu'aient été leurs armes d'origine et leurs spécialisations, furent organisés en unités de la valeur de bataillons, à qui incombait la garde d'une zone ; il ne s'agissait que d'un service de surveillance et de protection statique — parfois des journées entières sans qu'il se produise rien, tandis que subitement un attentat était commis avec la rapidité de l'éclair. Cette garde permanente limitait les tentatives et surtout rassurait les populations, qui pouvaient vaquer à leurs occupations. Mais il va de soi qu'elle ne pouvait pas résoudre le problème.

Les unités constituées, renforcées par les « maintenus », furent organisées en forces d'intervention, souvent de peu d'importance, mais ajustées au carrelage territorial. Stationnées au centre d'une zone, allégées, motorisées et souvent héliportées, elles doivent pouvoir engager une manœuvre dans les moindres délais, aussitôt que des tueurs ou une bande ont été signalés. Il s'agit là de la conditions essentielle pour ne pas laisser perpétrer impunément des attentats ou des déprédations. Le système mis en place a certainement donné de bons résultats. De nombreuses bandes ont été anéanties et leur armement récupéré. L'activité des Fellagas a fléchi, toute entreprise devenant beaucoup plus périlleuse, et en tout cas, elle n'a pas pu prendre l'extension qui était à craindre ; les défections qui sévissaient dans les emplois et les postes tenus par des autochtones ont en grande partie cessé. — En fait, ce système répond aux conditions de la lutte ; il en est la réplique ou sa contre-organisation territoriale. Mais il immobilise de nombreux effectifs, dont l'entretien et la motorisation sont

fort onéreux, durant des laps de temps inprévisibles. Toutefois, un certain soulagement est d'ores et déjà intervenu lorsqu'on put mettre sur pied des formations d'autodéfense locales, à éléments soit européens soit autochtones, une fois la situation suffisamment raffermie. — Néanmoins, les unités d'intervention, disposées sur le carrelage territorial, ne résolvent pas davantage le problème de la destruction définitive des bandes.

Sur le plan militaire, il y a encore lieu de signaler qu'il existe des zones plus particulièrement infestées, où la sédition est parvenue à s'incruster ; ce sont en général des régions escarpées, compartimentées, arides, très souvent truffées de grottes naturelles ou aménagées. Ces zones requièrent l'emploi de formations très manœuvrières et entraînées, le plus souvent troupes de métier, parachutistes, Infanterie Coloniale, Légion étrangère, etc. — En outre, il faut mentionner la situation plus que déconcertante aux frontières des deux protectorats, à qui l'indépendance a été concédée (la générosité ne paye pas en « guerre révolutionnaire »). Des centaines de kilomètres doivent être verrouillés, garnis de plusieurs rangées de barbelés et surveillés en permanence. La situation devient particulièrement paradoxale du côté de la Tunisie, où les bandes, maintenant durement pourchassées, vont se refaire et retrouver ravitaillement, armement et munitions, qui y parviennent en quantités de plus en plus considérables. On a même signalé des bandes combattant à cheval sur la frontière et installant leur échelon de feu de mitrailleuses sur sol tunisien. Cette situation est devenue préoccupante et même alarmante à un point tel que le droit de poursuite vient d'être accordé après une trop longue patience, aux troupes en opération.

L'ensemble du dispositif militaire, dont le fonctionnement est présentement bien au point, représente un facteur de haute valeur, indispensable à l'œuvre de répression et de pacification. Mais il n'est qu'un des facteurs en cause. Deux autres, principaux, d'essence politique et civile, sont à considérer : l'action sur les populations et l'action contre les ingérences extérieures. A lui seul, chacun de ces facteurs est

Mise en œuvre d'un détachement d'intervention en Algérie. Celui-ci, sa mission terminée, rejoint l'hélicoptère qui l'a amené d'urgence sur le lieu de l'action, tandis qu'une jeep, armée d'une mitrailleuse lourde, en assure la protection. *(Photo S.C.A.)*

chose inerte. Il est vain de vouloir déterminer une prépondérance de l'un d'eux. L'essentiel réside dans la concordance des efforts, sinon la défense contre la sédition subira précisément le sort du « guerrier manchot » que Mao Tsé Toung s'efforçait de ne pas être en « guerre révolutionnaire ». L'axiome est valable des deux côtés.

L'insurrection préfabriquée recherche en tout premier lieu la mainmise sur les populations, sans lesquelles elle ne peut se développer. La défense militaire limite son emprise, qui souvent cependant s'effectue de nuit, les bandes disparaissant au réveil de l'activité militaire. Dans les zones particulièrement disputées, il importe de retirer la population et de la regrouper à l'arrière, afin de créer le vide et de permettre un nettoyage efficace. Mais de toutes manières l'action sur les populations doit être entreprise et poursuivie d'une manière très patiente. Elle est d'ordre politique, économique et social.

Elle ne peut être menée que par des éléments spécialisés, qui furent les officiers des affaires indigènes et dont le rôle dans tout le Maghreb avait été de procéder à la pacification dans le sillage des troupes en opération. Leur corps a été reconstitué sous l'appelation de « Sections administratives spéciales » (S.A.S.). Et leur action n'est autre que de recréer un cadre, des hiérarchies, des conseils de douars et de tribus ; préparés à l'avance et souvent de loin ceux-ci sont instaurés par une lente et tenace pénétration ; puis, il s'agit de leur redonner vie, sûreté et efficacité.

En revanche, le terrorisme urbain, qui connut à certains moments un notable développement, présente des caractéristique particulières. En Afrique du Nord, il a surtout été dirigé, bien que faisant en majorité des victimes indigènes, contre les populations européennes, afin d'y semer la crainte et le découragement. Mais dans les grands centres algériens, à forte population française, il a au contraire renforcé la volonté de défense, qui a été communiquée aux dirigeants de la métropole. Les attentats dans les villes, surtout par engins explosifs, ont des effets excessivement graves et leur auteurs, du moins au début, parvenaient immanquablement à se perdre dans la foule. La défense s'organisant et la population surmontant ses réflexes de panique, les tueurs ou équipes purent beaucoup plus difficilement jouir de l'impunité. Néanmoins la défense pour être réellement efficace doit surtout être organisée préventivement ; et cela ne peut être effectué que par une action policière très vigoureuse, traquant les « cellules » et filières occultes, en partant de quelques arrestations et en remontant aux sources. La nécessité de pouvoirs spéciaux est donc devenue inéluctable.

Les chefs fellagas, devant la répression de leur activité dans le bled et les villes, ont mis en œuvre une technique d'action spéciale et fort pernicieuse de la « guerre révolutionnaire » contre les élites indigènes : notabilités ou fonctionnaires de tous rangs intégrés au pouvoir, ainsi que contre les étudiants. Cette classe de personnes est très vulnérable

car relativement peu nombreuse. Pour la paralyser, au lieu de jeter dans la foule des bombes touchant au hasard, il suffit d'adresser nommément des menaces, suivies de quelques «exécutions». Tout fonctionnaire se sent individuellement très menacé ; certaines catégories le sont également plus que d'autres, notamment celles appartenant à des organismes à caractère politique. Par contre, le personnel des P.T.T., dont la rébellion a besoin, jouit d'une certaine immunité. Actuellement cette action contre les personnalités et fonctionnaires a acquis une réelle gravité ; il a été souvent impossible de trouver des titulaires à de nombreux postes et le contact sur le simple plan culturel devient difficile.

Une autre mention doit être faite d'un terrorisme, que l'on peut également ne pas appeler terrorisme, sévissant dans la métropole. Il touche presque exclusivement les travailleurs musulmans et vise tous ceux toujours plus nombreux qui refusent le versement d'une dîme nettement plus élevée que n'importe quel impôt payé par des travailleurs manuels. Les fonds collectés servent à l'achat d'armes et il ne s'agit pas, sauf quelques exceptions, de « règlements de comptes » entre bandes rivales, comme ont bien voulu le dire certaines voix intéressées. Une forte recrudescence de ce « racket », observée depuis un certain temps, correspond à un fléchissement du fanatisme exacerbé facticement. — Dans ce domaine également, si les travailleurs doivent être protégés, il est bien certain que seules des mesures policières viendront à bout de ce banditisme de « guerre révolutionnaire ».

Il reste encore à voir l'action entreprise contre ce qui a été nommé les ingérences extérieures. Celles-ci sont infiniment variées. Elles se manifestent par des appuis plus ou moins occultes, plus ou moins conscients, accordés à la rébellion, allant du simple article de presse tendancieux à des campagnes beaucoup plus ouvertement orchestrées, ou des interventions diverses dans les avenues du pouvoir — que Clemenceau rangeait sous le terme générique et exact de défaitisme — dont les mille procédés n'entrent toutefois pas dans

le cadre d'une revue militaire. La lutte dans ce domaine, surtout d'ordre politique, que ce soit sur le plan national ou international, appartient essentiellement aux autorités gouvernementales.

* * *

L'affaire algérienne présente un des cas les plus caractérisés de la « guerre révolutionnaire ». Il s'agit beaucoup moins d'une désagrégation spontanée du domaine d'outre-mer français et d'un réveil de nationalisme imprécis, que de l'aboutissement d'une vaste entreprise d'inspiration étrangère tendant à provoquer cette désintégration et à susciter de prétendues nations à forme de futurs satellites. Mais il faut admettre qu'avec quelques dizaines de milliers de Fellagas, agissant selon des techniques infiniment perfectionnées et soutenus par des connivences très actives, des résultats importants ont été obtenus, d'autant plus surprenants que les pertes en vies humaines sont relativement très faibles ; la curieuse comparaison a même été faite qu'elles étaient loin d'atteindre celles dues à la circulation automobile...

Néanmoins sur le plan militaire ces résultats sont patents : une partie des grandes unités françaises du Corps de bataille atlantique est momentanément distraite ; environ 200 000 à 300 000 hommes sont immobilisés en Afrique du Nord en plus des forces qui y étaient normalement stationnées. Et depuis la fin de la guerre mondiale, les forces françaises sont constamment attirées dans les luttes fomentées en dehors de la métropole. Dans cette étrange guerre froide, la France, après d'autres pays, paraît particulièrement visée. Elle le doit de toute évidence à sa situation géographique en clé de voûte aussi bien sur le cap européen que sur le socle africain. Et c'est bien là que se manifeste cette bivalence presque invraisemblable de la « guerre révolutionnaire », sur le plan local et régional par le terrorisme de tueurs individuels, d'une part, et de l'autre, par des répercussions de portée stratégique.

* * *

Tout pays peut être maintenant l'objet de procédés de « guerre révolutionnaire ». Son homogénéité et son sens civique l'en protégeront dans une forte mesure. Cependant les techniques mises au point, immuables dans leur principe, sont toujours adaptables dans leur exécution à des situations très diverses, ainsi que les événements l'ont montré. En guerre tout court, de nombreux moyens peuvent également la favoriser, notamment dans le domaine des armes nouvelles. C'est donc en définitive une branche de l'art militaire qui mérite autant d'attention que les autres.

J. PERRET-GENTIL

Contribution à l'étude de la défense civile

EN CAS DE CONFLIT, DES SOINS MÉDICAUX SUFFISANTS SERAIENT-ILS ASSURÉS A LA POPULATION CIVILE ?

Introduction.

Les moyens modernes de combat ont un pouvoir de destruction tel, que personne n'oserait s'en servir ! Si toutefois on y recourait, dans un acte de démence, on assisterait à un anéantissement si général, que toute tentative de protection serait vouée à un échec certain. Voilà le slogan courant ; il est sans réplique, et qu'on ne vienne pas encore nous accabler avec de nouvelles obligations tout à fait superflues !

C'est pourquoi, cette grave et importante question ne préoccupe guère nos concitoyens et qu'on en trouve peu d'échos dans la presse, si ce n'est pour démolir les projets de nos autorités. On ne veut pas croire au danger ; il est tellement plus facile de se bercer d'illusions, parce qu'on peut se dispenser de faire face à l'adversité.